

PROGRAMME D'ÉTUDES – VENTE DES NOTES DE COURS ET REDEVANCES POLITIQUE

Les étudiants inscrits qui s'inscrivent à un cours en obtiennent les notes. À l'occasion, certains membres, étudiants inscrits et autres tiers demandent à acheter des notes de cours sans s'inscrire à un cours.

La vente des notes de cours est autorisée, moyennant paiement des frais applicables conformes au barème des droits établi à l'occasion par le conseil d'administration, dans les circonstances ci-après.

1. Perfectionnement professionnel

Les membres ont l'autorisation d'acheter des notes de cours en vue de leur perfectionnement professionnel.

2. Notes de cours de remplacement (candidats à l'EAM)

Remplacement des notes de cours des candidats à l'EAM.

3. Utilisation des notes de cours en vertu d'accords juridiques

L'Institut peut conclure une entente avec d'autres organisations responsables de programmes de formation concernant l'utilisation des notes de cours de l'ICEEE. Chaque entente est négociée en fonction des circonstances données.

Conseil d'administration
Le 5 octobre 2011